

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le papier parchemin est ce qu'il y a de mieux pour envelopper le beurre. Il n'adhère pas, est imperméable à l'air et à l'eau incolore et sans saveur, de plus il est meilleur marché et plus propre que la toile. La saveur du beurre enveloppé dans le papier parchemin est augmentée. Ceci se vérifie surtout par les grandes chaleurs. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Depuis les dernières semaines il est arrivé dans la Province, environ cinquante colons français.

M. Ernest Cyr est parti la semaine dernière pour un voyage dans la Province de Québec.

Les voitures d'hiver ont fait place aux voitures d'été.

Le conseil municipal de St. François-Xavier est à construire deux ponts sur la rivière Salle.

M. Sénécal ci-devant de St. François-Xavier est venu se fixer à Saint Boniface.

M. H. F. Despars vient d'être nommé commissaire pour recevoir les affidavits dans la Province.

Manitoba a exporté cette année 10,000,000 minots de blé.

L'élection du conseiller Joyal dans le quartier No 1 de la ville venant d'être invalidée pour défaut de qualification une nouvelle élection aura lieu sous peu ; la troisième pour ce quartier, cette année. Il serait à désirer que ceux qui viennent briguer les honneurs civiques possédassent les qualifications exigées par la loi. A ce propos, quelqu'un nous fait remarquer qu'à la dernière élection du même quartier, sur quatre candidats, un seul était qualifié.

MM. Brydges et Eden président et commissaire des terres du chemin de fer Manitoba Northwestern ont soumis un projet d'immigration que s'il est accepté peut amener de bons résultats. Il s'agit d'attirer ici les cultivateurs mécontents des deux Dakotas et d'organiser pour parvenir à ce résultat des agences à divers points de ces deux États.

M. Arthur Mercier de St. Hyacinthe a vendu le 19 du mois dernier quatre chars

de blé à 75 centins le minot. Il espère avoir une hausse dans le prix pour ce qu'il lui reste. Il a refusé 50 centins le minot pour 4,000 minots d'avoine.

Le premier tirage à la Cie Mercantile de Winnipeg a eu lieu lundi, 30 du mois dernier. M. Ed. Orr de la Cie des Bijouteries de Winnipeg a gagné le premier habillement à ordre valant \$35 pour lequel il n'a eu à payer qu'une piastre. Les tirages ont lieu chaque semaine. Profitez de l'avantage que vous offre la Cie "Winnipeg Mercantile Co." Bloc Coldwell. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

On calcul le nombre de cinquante deux voteurs résidant qui ont le droit de vote sur le règlement des 35,000.

Sa Grandeur Mgr. Taché est attendue cette semaine.

M. Chevrier & Cie. ouvriront de nouveau un magasin de marchandises sèches à leur ancien poste rue Principale. Voir l'annonce dans une autre colonne.

La nomination pour un conseiller dans le quartier No 1 se fera à l'hôtel de Ville le 7 du mois courant entre midi et une heure.

D'après les rapports des contracteurs il ne se fera pas beaucoup de constructions cette année dans Winnipeg l'an dernier à cette époque il y avait des commandes pour au-dessus d'un million de briques cette année les commandes jusqu'à cette date ne se monte à peu de cent mille briques.

M. l'Abbé Beaudry est arrivée de la Province de Québec accompagné de 125 canadiens français venant s'établir dans notre Province.

Pharmacie de Saint Boniface.

Le Dr. Lambert vient de recevoir un assortiment des plus complets de médicaments patentés, articles de toilettes, toutes espèces de savon médicinale et autres.

TOUJOURS EN MAINS LE MEILLEUR VIN POUR MALADE.

Le plus haut prix sera payé pour racine à serpent (seneg.).

Le Dr. Lambert tiendra ses bureaux à la pharmacie durant le jour et verra lui-même à ce que les prescriptions soient minutieusement remplies.

CONTRE LE RHUME.—Essayez la mixture de Gomme d'Épinette Rouge du Dr. Lambert.

TOUT AU COMPTANT.

La pharmacie sera ouverte le jour et la nuit et les dimanches.

Dimanche—9 à 10, 12 à 1, 7 à 8.

TELEPHONE No. 401.

1er 9 1889. 1a.



CONTRATS DE MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 15 mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté pour chacun des endroits suivants pour la période de quatre années, commençant le 1er Juillet prochain.

De Fort Alexandre et Peguis 2 fois par mois, distance 50 miles.

De Hanlan et Meadowlea, deux fois par semaine, distance 8½ miles.

De Ignace et la station du chemin de fer, douze fois par semaine, distance 1½ de mile.

De Marquette et la station du chemin de fer, douze fois par semaine, distance 1½ de mile.

De Marquette et Saint Eustache, une fois par semaine, distance 7 miles.

De Saint Boniface et Winnipeg, douze fois par semaine, distance 1 mile.

Des formules imprimées contenant de plus amples informations ainsi que des blancs pour soumissions peuvent être obtenus au bureau de poste, à chacun des endroits mentionnés, et au bureau du soussigné.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur
Winnipeg, 27 Mars 1891.

2i

Avis aux Entrepreneurs

ON RECEVRA à ce bureau des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant les mots "Soumissions pour le pont de la Rivière du Vieux", seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 3 avril prochain inclusivement pour la construction d'un pont sur un chemin public sur la Rivière du vieux T du N O.

Les plans et spécifications pourront être vus le et après mardi le 9 mars prochain au bureau de Doane à Macleod, et au Département des Travaux Publics, Ottawa.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signés de la main des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté payable à l'ordre du ministre des travaux publics, égal à cinq par cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur refuse de faire ou ne complète pas l'ouvrage, et il sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le gouvernement ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Dept. des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Fev 1891

2i.